

Recyclage des produits électroniques – Guide des produits acceptés



C.-B. Alb. Sask. Man. Ont. Qc N.-B. Î.-P.-É. N.-É. T.-N. YT, T. N.-O., NU²

		C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	Î.-P.-É.	N.-É.	T.-N.	YT, T. N.-O., NU ²
Téléviseurs	**Écran de 32 po MAXIMUM.** Y compris : tube cathodique, écran plat (ACL, DEL, plasma), combinaison téléviseur + lecteur DVD et VHS											
Ordinateurs de bureau et unités centrales												
Ordinateurs portatifs												
Ordinateurs bloc-notes et tablettes												
Miniportatifs												
Claviers, souris et haut-parleurs d'ordinateur												
Moniteurs												
Écrans de moniteur en circuit fermé												
Imprimantes de bureau												
Numériseurs de bureau												
Télécopieurs de bureau												
Disques durs externes et lecteurs ZIP												
Appareils photo numériques	comprend les caméras vidéo et les caméras Web											
Appareils photo non numériques (reflex à un objectif)												
Téléphones autres que cellulaires	avec ou sans fil, VoIP, téléphones satellites											
Répondeurs	cassette et numérique											
Produits audio/vidéo portatifs	cassette/DVD/CD/MP3/lecteurs ou appareils numériques, y compris enregistreurs et systèmes de jeu											
Systèmes audio/vidéo pour la maison	radios AM/FM, magnétoscopes, lecteurs CD/DVD/Blu-ray, magnétoscopes numériques											
Chaînes stéréo pour la maison ou éléments des chaînes stéréo	comprend les amplificateurs, les amplis-sintoniseurs et les égaliseurs											
Systèmes de haut-parleurs pour la maison												
Récepteurs câble/satellite												
Systèmes audio et vidéo pour la voiture												
Tourne-disques												
Moniteurs pour bébé	audio et/ou vidéo											
Projecteurs numériques												
Radios-réveils												
Câbles, connecteurs, chargeurs, écouteurs, casques d'écoute, microphones	les casques d'écoute comprennent les casques avec fil/sans fil/Bluetooth											
Cadres numériques												
Cellulaires et téléphones intelligents, assistants numériques personnels et téléavertisseurs												Seulement acceptés dans le cadre du programme de recyclage du matériel électronique dans les succursales en Ontario et au Québec; autrement, ces produits peuvent être laissés dans le bac de récupération des piles et des batteries dans les centres de recyclage des succursales.

AUTRES PRODUITS ACCEPTÉS

C.-B.	Liseuses. Jouets électroniques (à fil ou à pile). Jouets portatifs alimentés par batterie. Claviers électroniques/synthétiseurs/instruments. Postes d'accueil.
Man.	Fours à micro-ondes.
Ont.	Disques durs internes. Modems. Amplificateurs pour guitare. Machines à coudre.
Qc	Liseuses. Disques durs internes. Modems et routeurs. Postes d'accueil.

PRODUITS NON ACCEPTÉS

C.-B.	<p>PAS DE PETITS APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS : micro-ondes, grils électriques/woks/poêles à frire, mélangeurs, robots culinaires, cafetières, grille-pain, fers à repasser électriques, cuiseurs à riz, taille-barbes/tondeuses, sècheurs à cheveux, aspirateurs, appareils de chauffage, climatiseurs, ventilateurs électriques, purificateurs d'air, déchiqueteurs, pèse-personne, horloges (les radios-réveils électriques sont acceptés), machines à coudre.</p> <p>PAS D'OUTILS ÉLECTRIQUES (y compris les perceuses, les scies, les polisseuses et les souffeuses à feuilles)</p> <p>PAS DE JOUETS NON ÉLECTRIQUES.</p>
-------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

¹Le Nouveau-Brunswick a récemment adopté un règlement sur la manutention des déchets électroniques pour la province. L'Association pour le recyclage des produits électroniques travaille en collaboration avec la province du Nouveau-Brunswick pour établir des programmes écoresponsables, réglementés et rentables pour les produits électroniques en fin de vie dans un avenir proche.

²Le recyclage des produits électroniques n'est pas offert dans les succursales de Yellowknife et de Whitehorse.